



Engagement de parrainage

En parrainant un enfant, vous vous engagez à le soutenir si possible tout au long de sa scolarité et vous participez à l'amélioration de son éducation de manière concrète et durable.

En tant que parrain ou marraine, vous contribuez au développement de votre filleule ou filleul. Vous pouvez également soutenir le reste de sa famille (parents, frères et sœurs) dans le domaine de la santé en prenant à votre charge l'assurance maladie familiale.

En contrepartie de votre parrainage, Namelok Farm Association, s'engage à vous faire parvenir des nouvelles et des photos de votre ou vos filleul(e)s au moins deux fois par année par e-mail, WhatsApp, facebook ou le futur site www.namelok.com.

Parrain ou Marraine

Nom

Prénom

Adresse

e-mail

N° de portable

Date de naissance

Filleul ou Filleule

Nom

Prénom

Scolarisé(e) en

N° de portable

Date de naissance

Termes des trois prochaines années scolaires

- 2021
Terme 1 du 26 juillet 2021 au 10 octobre 2021
Terme 2 du 11 octobre 2021 au 2 janvier 2022
Terme 3 du 3 janvier 2022 au 24 avril 2022
- 2022
Terme 1 du 25 avril 2022 au 10 juillet 2022
Terme 2 du 11 juillet 2022 au 25 septembre 2022
Terme 3 du 26 septembre 2022 au 22 janvier 2023
- 2023
Terme 1 du 23 janvier 2023 au 7 mai 2023
Terme 2 du 8 mai 2023 au 27 août 2023
Terme 3 du 28 août 2023 au 1^{er} décembre 2023

Contribution de parrainage par année scolaire

- Primaire degrés 7 et 8 uniforme, écolage et internat 6 jours/sem. CHF 500.00
- Secondaire
1^{re} et 4^e années uniforme, écolage, matériel et internat* CHF 620.00
2^e et 3^e années uniforme, écolage, matériel et internat* CHF 570.00
* internat toute l'année sauf durant les vacances scolaires, soit 12 semaines par an.

Paiement

Je m'engage à verser à l'association la somme prévue en fonction de l'année scolaire de mon/ma filleul(e)

- en une fois, un mois avant le début de l'année scolaire
- en 2 fois, la moitié avant le début de l'année puis l'autre moitié un mois avant le début du 2^{ème} terme.

Les versements sont à faire auprès de l'association soit :

Adresse postale	NAMELOK FARM ASSOCIATION p.ad. Karine Rapp Chemin des Philosophes 4 1110 Morges
Coordonnées bancaires	IBAN CH12 0076 7000 R547 2102 7 BCV Morges Clearing 767 CCP 10-725-4 BIC/SWIFT BCVLCH2LXXX

Nous vous prions de prendre note qu'il pourrait y avoir des fluctuations dans le cours de change entre votre versement en francs suisses et le paiement en shillings kényans. Si cela devait se produire, le petit montant excédent de votre versement nous permettra d'acheter du matériel (cahiers, stylos, matériel d'école, etc...) pour les établissements scolaires alentour de Namelok Camp.

Merci de votre compréhension et de votre accord.

Assurance santé

L'association s'engage à faire les démarches administratives pour souscrire une assurance maladie au nom du père de votre filleul(e), ce qui permettra de couvrir toute la famille (les deux parents ainsi que les frères et sœurs). La prime se monte à CHF 100.00 la première année, puis CHF 60.00 les suivantes.

- Oui, je souhaite également soutenir toute la famille de mon filleul(e) dans le domaine de la santé
- Non, je ne souhaite pas ajouter cela à mon parrainage.

Ainsi fait à, le

Signature pour accord du parrain/de la marraine :



**AINSI QUE TOUS LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE QUI
BENEFICIENT DE VOTRE SOUTIEN
VOUS DISENT MERCI DU FOND DU CŒUR.
AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR BIENTÔT
EN TERRE MAASAI.**